ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

وكالة التنمية الفلاحية
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵉⵏⵜ ⵜⴰⴼⵍⵃⵉⵜ
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

N°.120.ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le :.....30 MARS 2022

DECISION
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- Vu le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;

- Vu le statut du personnel de l'Agence pour le Développement Agricole tel qu'il a été modifié ;

- Vu le décret n°02.17.729 du 20 Safar 1439 (09 Novembre 2017) portant nomination de Monsieur **El Mahdi ARRIFI** aux fonctions du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ;

- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics ;

- Vu l'arrêté fixant l'organisation des Services de l'Agence pour le Développement Agricole tel qu'il a été modifié.

DECIDE

Article 1 : D'ouvrir la candidature au poste de Directeur de l'Agrégation et du Partenariat au sein de l'Agence pour le Développement Agricole.

Article 2 : Le poste est ouvert aux candidats ayant exercé dans une Administration Publique ou dans un Etablissement Public ou dans une Entreprise Privée et :

- Ayant un niveau d'enseignement supérieur d'au moins Ingénieur d'Etat ou équivalent, et ayant des compétences répondant aux exigences requises du poste à pourvoir ;
- Ayant une expérience professionnelle liée aux compétences exigées dans le secteur public, semi-public ou privé d'au moins 10 ans dont au moins 5 ans dans un poste de responsabilité (Chef de Division, Chef de Département ou équivalent) ;
- Ayant une expérience dans les domaines du développement agricole, de la promotion de l'investissement dans le secteur agricole et dans le secteur de l'agro-industrie; et
- Ayant une très bonne connaissance du secteur agricole et de la stratégie Génération Green.

Article 3 : Les attributions du poste de responsabilité susmentionné sont définies au niveau de la fiche de poste ci-jointe.

الجيل الأخضر
GÉNÉRATION GREEN
2020 - 2030

www.ada.gov.ma
Espace les Patios, Angle Avenues Annakhil et Mehdi Benbarka - Bâtiments 2 et 3
3ème Etage - Hay Riad - Rabat - Tél. : 05 37 57 38 26 - Fax : 05 37 57 37 45

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par le candidat, apposée de l'avis favorable de la hiérarchie pour les candidats relevant de la fonction publique ou des Etablissements et Entreprises Publics ;
- Curriculum Vitae ;
- Tout document justifiant que le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir ; et
- Un projet institutionnel présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 5 : Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au Secrétariat du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Bâtiment 2 et 3, Hay Riad- Rabat, au plus tard le **15/04/2022 à 15h00mn**.

Article 6 : La présente décision sera publiée sur les portails de l'ADA (www.ada.gov.ma) et de l'Emploi Public (www.emploi-public.ma).

Article 7 : La date d'entretien sera notifiée par courrier électronique aux candidats présélectionnés et les résultats seront publiés sur le portail de l'Emploi Public et celui de l'ADA.

Le Directeur Général
de l'Agence pour le Développement Agricole

Signé : El Mahdi ARRIFI

A.D.A
D.G

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DE L'AGREGATION ET DU PARTENARIAT A L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Description du Poste	
Intitulé du poste	**Directeur de l'Agrégation et du Partenariat**
Missions du poste	Assure sous l'autorité du Directeur Général et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes : - Le pilotage et la supervision des activités des divisions qui lui sont rattachées ; - La coordination entre les différentes divisions qui lui sont rattachés et les appuyer dans la réalisation de leurs missions ; et - Le pilotage, encadrement et gestion interne de son équipe.
Activités du poste	**Avec la collaboration des chefs de Division qu'il supervise, le Directeur aura à assurer les missions relatives :** **I- <u>Pilotage de l'Agrégation :</u>** **1-** Pilotage de la mise en place des textes législatifs et des systèmes incitatifs liés à l'agrégation ; **2-** Démarchage des nouveaux agrégateurs ; **3-** Accompagnement des agrégateurs dans les différentes phases du projet ; **4-** Accompagnement des partenaires pour le placement de leur projet ; **5-** Contractualisation des projets d'agrégation et la gestion de registre national de l'agrégation agricole ; et **6-** Promotion et communication de l'agrégation. **II- <u>Pilotage du Partenariat et de la Promotion de l'Investissement :</u>** **1-** Prospection et Identification du Foncier Agricole ; **2-** Lancement des appels d'offres relatifs aux Partenariats Publics-Privés ; **3-** Contractualisation des projets de Partenariat ; et **4-** Démarchage et accompagnement des opérateurs.
<u>Aptitudes requises</u> :	**1-** Management d'équipe ; **2-** Sens de l'organisation ; **3-** Sens de la Communication ; et **4-** Rigueur.